

Renseignements pratiques

Date

le vendredi 21 juin 2024

Lieu

Auditoire Pedro Arrupe
Rue de Bruxelles
5000 Namur

Formation permanente

Avocats.be : demande en cours
IFJ : demande en cours

Inscription

Les inscriptions se font via le logiciel de gestion des ordres (LGO).
Le logiciel génère automatiquement les factures (au nom de la CJB)
à l'inscription et les attestations une fois les présences encodées.

Frais d'inscription

Étudiants : gratuit
Stagiaires : 100 €
Avocats : 150 €
Magistrats : prise en charge par l'IFJ

Ouvrage

xxx

Contact

Mathilde MOULIN <mathilde.moulin@avocat.be>
Maxime Langhendries <maxime.langhendries@avocat.be>
Lucas Pinelli <lucas.pinelli@avocat.be>

Colloque

UNamur – Jeune barreau de Namur

Le nouveau Livre 6 du Code civil

La réforme du droit de la responsabilité civile extracontractuelle

le vendredi 21 juin 2024

Auditoire Pedro Arrupe

Coordination scientifique :

Pauline Colson et Florence George

Présidence :

Olivier Gravy

(bâtonnier de l'ordre des avocats du Barreau de Namur)

et **Nathalie Colette-Basecqz**

(doyenne de la faculté de droit de l'UNamur et avocate)

Collection de l'Unité de droit des obligations de l'UNamur (UDO)





Le Livre 6 du Code civil consacré au droit de la responsabilité civile extracontractuelle n'est désormais plus un mirage. Il étoffe d'un Livre supplémentaire le Code civil créé par la loi du 13 avril 2019. Plus de 55 articles remplaceront les 6 articles cardinaux du Code Napoléon parmi lesquels l'incontournable article 1382.

L'unité de droit des obligations de l'UNamur et le Jeune barreau de Namur ont eu à cœur de proposer un colloque à destination de l'ensemble des praticiens dans une matière dont les enjeux sont souvent colossaux.

PROGRAMME

9:00 Introduction

Bernard Dubuisson (professeur ordinaire à l'UCLouvain et président de la commission de réforme du droit de la responsabilité civile extracontractuelle)

Les faits générateurs de responsabilité

9:20 La faute et la responsabilité des mineurs et des personnes atteintes d'un trouble mental

Boris Goffaux (juge au tribunal de première instance de Namur) et **Gabriel Maschiet** (substitut)

9:40 La responsabilité des titulaires de l'autorité sur la personne des mineurs

Audrey Putz (maître de conférences invitée à l'UNamur et avocate au barreau de Bruxelles)

10:00 La responsabilité des personnes chargées de la surveillance d'autrui

Eva Gillard (assistance à l'UNamur et à l'UCLouvain)

10:20 La responsabilité pour les choses corporelles affectées d'un vice

Margaux Thiry (assistante à l'UNamur)

10:40 Pause

Le lien de causalité

11:20 Les règles générales et la pluralité de responsables

Valery Dewulf (conseiller à la Cour d'appel de Mons, collaborateur scientifique à l'UNamur)

11:40 L'incertitude causale et la responsabilité proportionnelle

Céline Joisten (référéndaire à la Cour de cassation)

12:00 Les causes d'exclusion

Mathilde Moulin (avocate au barreau de Namur)

12:20 Pause

Le dommage et sa réparation

13:40 Le dommage

Bérénice Fosséprez (maître de conférences invitée à l'UNamur et avocate au barreau de Bruxelles)

14:00 L'atteinte à un intérêt collectif : un oublié de la réforme

Charles Devillers (assistant à l'UNamur, avocat au barreau du Brabant wallon)

14:20 Les conséquences de la responsabilité

Pauline Colson (chargée de cours à l'UNamur et avocate au barreau de Bruxelles)

14:40 Prévention, ordre et interdiction

Matthieu Dall'Armeline (juge au tribunal de première instance du Hainaut, division Charleroi)

15:00 Pause

Les rapports entre les ordres de responsabilités

15:20 Le concours de responsabilités

Andrea Cataldo (maître de conférence invité à l'UNamur et avocat au barreau de Namur)

15:40 Le sort de l'auxiliaire

Florence George (chargée de cours à l'UNamur et chargée de cours invitée à l'UCLouvain et avocate au barreau de Liège-Huy)

16:00 Clôture